



**Depuis un mois, le Syndicat intercommunal pour les ordures ménagères (Sipom) a mis en place un nouveau service pour poursuivre sa politique de réduction des déchets.**

Le Syndicat intercommunal pour les ordures ménagères (Sipom) a reçu le label "territoires zéro déchet zéro gaspillage", en 2017. Pour cela, il a mis en place plusieurs actions comme le troc mensuel, le premier mercredi du mois. Depuis le mois dernier une recyclerie a ouvert ses portes, juste à l'entrée de la déchetterie, à la zone industrielle de La Pomme.

"Le but est de récupérer des objets réutilisables et en bon état, voués à partir à la déchetterie, explique le directeur du Sipom, Didier Pagès. "On récupère les livres, les objets de décoration, objets culturels, le matériel et accessoires de sport et loisirs, les meubles, vêtements, jouets, vaisselle, électroménager, les équipements et accessoires médicaux de la personne, le matériel électronique. Le but reste de leur redonner une seconde vie avec l'association La Recyclante de Caraman et bientôt avec Emmaüs aussi".

Positionnée à l'entrée de la déchetterie, la recyclerie est ouverte tous les mercredis, de 14 heures à 17 heures et les vendredis, de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures. Sur place, un agent d'accueil reçoit les usagers afin de les diriger au mieux. Il sélectionne les objets susceptibles d'avoir une seconde vie.

"Cette collecte de ressources vise à valoriser prioritairement le réemploi, la réutilisation et, en dernier recours, la déchetterie où souvent nous retrouvons des objets en bon état qui pourraient resservir, ajoute Didier Pagès. Autre point positif de cette action, qu'elle permet la création d'emploi avec un agent recruté pour effectuer les permanences, participer à la Recyclerie lauragaise pour donner une seconde vie aux objets récupérés".

## Composteurs gratuits pour maisons ou apparts

Si vous êtes usagers du Sipom, vous pouvez désormais bénéficier d'un composteur gratuit pour votre jardin, un composteur partagé pour un quartier d'au moins 10 personnes ou un "Lombri-composteur" si vous êtes en appartement. Pour cela, il suffit de le commander au Sipom ou de le réserver sur son site internet et un agent vous l'apporte en assurant une petite formation.

Composter est une technique simple qui permet de transformer les déchets d'origine végétale en engrais naturel. Chaque foyer produit jusqu'à 50 kg de déchets organiques par an et qu'il est possible de composter, une solution facile à mettre en œuvre mais aussi le meilleur moyen de réduire sa poubelle et donc les odeurs et son poids

Mais qu'y mettre ? D'abord les déchets de cuisine d'origines végétales (épluchures de légumes, de fruits, marc de café avec le filtre, sachets de thé, restes de table papiers usagés du type essuie-tout, mouchoirs... Mais aussi les déchets de jardin et de potager, mais pas en trop grandes quantités comme le gazon ou de feuilles, cela nuirait à la qualité du compost. Il suffit ensuite de remuer pour renouveler l'air et vérifier si le tas de compost n'est ni trop humide ni trop sec.

Que faire de ce compost ? Il peut être utilisé pour le potager, les parterres de fleurs, les arbres et arbustes, les nouvelles plantations, les plantes d'intérieur... Attention toutefois à ne pas l'utiliser pur car le compost est trop riche pour les plantes ; il suffit de le mélanger à de la terre, il fera un formidable engrais. Le composteur du Sipom est aussi fourni avec un guide de compostage et, pour porter les déchets ménagers organiques de la cuisine jusqu'au composteur le Sipom offre le bio-seau.

## Le Sipom en Chiffres

Le Syndicat intercommunal pour les ordures ménagères (Sipom) assure la collecte des déchets sur 39 communes de Haute-Garonne, 31 dans le Tarn et une dans l'Aude. Le syndicat Trifyl, lui, gère les déchetteries et assure le recyclage. En 2019 le Sipom a collecté près de 10 000 tonnes de déchets ménagers (environ 23 kg par personne) ; 3 000 tonnes d'emballages (environ 65 kg par personne dont 22 kg de publicités dans chaque boîte aux lettres) et 1 500 tonnes de verre (37 kg par personne). Les déchets ménagers sont valorisés en électricité ou biométhane, au bioréacteur de Labécède-Candeil. Le verre est recyclé par la verrerie ouvrière d'Albi. Les emballages, papiers et plastiques sont triés par Trifyl et dirigés vers différentes filières de valorisation des déchets.

Contact : 05 62 71 22 83 et site : [www.sipom.fr](http://www.sipom.fr)

Emile Gaubert